



## tiers digne de confiance

Par **pat497068**, le **23/06/2020** à **14:32**

bonjour j ai fait une demande de tdc pour mon filleule et sa soeur qui sont actuellement en foyer d urgence, j ai l accord des 2 parents pour l instant je n ai pas recupere les petits mon me demande d attendre deux mois d amener mon avis d imposition mes ressources extrait casier judiciaire pour moi et mon compagnon , je les ai 2 week end par moi et le droit de visiter 2 vendredi par mois, comment cela se fait t il qu on e demande de faire appel de la decision et que l on me demande autant de papiers je dis attendre le, 09/09/2020 pour passer devant le juge? cordialement

Par **Visiteur**, le **23/06/2020** à **15:26**

Bonjour

Simplement parce qu'il y a des formalités obligatoires, que vous devez les respecter..

Pour le délai, c'est dû à l'engorgement des tribunaux.